

Séance du Conseil d'établissement

Jeudi 23 mai 2019 à 19h30
à la salle du Conseil communal
au Collège Léman à Apples

Sylvie Gomez ouvre la séance à 19h30 et passe la parole à la secrétaire qui procède à l'appel.

Membres présents

Leila Aouad, Swen Balducci, Ana Cendan, Sandra Dénéreaz, Séverine Dumuid, Anne Fuchs, François Goldenschue, Sylvie Gomez, Cinthia Jotterand, Sylviane Jotterand, Yannick Leutwiler, Martine Marguerat, Annie Oulevay-Bachmann, Murielle Pretlot Desoleil, Marine Stäheli, Régis Sprutta, Julianne Urfer.

Membres excusés

Patrice Copin, Jean-Daniel Courvoisier, Caroline Dubugnon, Jean-Michel Garcia, Nicolas Hofmann, Valérie Ringoir et Monika Wihlborg.

Nous recevons la visite de **Nele Dael Gille**, nouvelle représentante des parents d'élèves, **Cédric Beaud**, municipal à Montricher et membre du CODIR de l'ASIABE, **Diego Caro**, enseignant et coach des délégués de classe, **Julie Küttel** et **Basile Caloz**, élèves et membre du comité des délégués de classe.

Approbation du procès-verbal du 21 février 2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Visite du Comité des délégués de classe

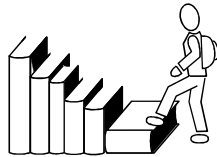
La présidente remercie les élèves et Diego Caro de leur présence.

Après une brève présentation Basile et Julie tiennent à remercier la commune d'Apples, via Marine Stäheli pour l'efficacité, notamment pour les transports.

Leur principale préoccupation en ce moment, ce sont les transports. Des petits soucis ont pu être résolus. Les élèves sont prêts à collaborer avec les conducteurs et sont bien conscients que chacun fait comme il peut.

Julie, qui est domiciliée à Montricher, a comptabilisé qu'elle passe environ 12h dans les transports, soit environ 19 jours passés dans le train pour aller à l'école. Son souhait serait de collaborer pour permettre des horaires plus pratiques et avoir ainsi plus de temps à midi qui est pour le moment trop court, ce d'autant plus qu'il n'y pas assez de place à la cantine et que ces élèves sont dans l'obligation de rentrer, du moment qu'ils n'ont pas de cours en période 5 ou 6.

Basile est bien conscient que tous les élèves ne font pas leurs devoirs à midi mais certains souhaitent pouvoir le faire et ainsi être libérés à 16h pour leurs activités parascolaires. Leur souhait serait de diviser par deux le temps passé dans les transports.



Actuellement, un tiers des élèves peuvent accéder au foyer, c'est la capacité maximum.

La discussion est ouverte.

Martine Marguerat tient à signaler les commentaires des enseignants et élèves de Bière et de Montricher qui se plaignent également que la pause de midi est trop courte à midi (environ 30-35'). C'est un horaire très serré qui conduit les élèves à courir pour prendre le bus. Certains élèves manquent le bus, des parents doivent venir chercher les enfants.

Sylviane Jotterand demande à Julie combien de temps elle reste à la maison à midi.
Julie indique environ 30 à 40'.

Régis Sprutta indique qu'en effet, pour les élèves secondaires, le principal inconvénient est qu'ils ne peuvent pas aller à la cantine. Des transports publics existent et doivent être utilisés par les élèves, et ce, dès la 7P.

Il indique également que les horaires des collèges sont entièrement calqués sur les horaires MBC qui eux-mêmes sont calqués sur les horaires CFF. Le village de Montricher est un souci puisque la gare n'est pas au centre du village. Une solution existe : c'est un trajet direct, mais cela engendre des coûts importants pour l'ASIABE.

S'il n'y a plus d'élèves dans les transports publics, les lignes existantes (lignes 742 L'Isle-Bière et ligne 743 Montricher-Village-Gare) peuvent être supprimées.

Le collège de Bière est connecté sur les horaires du train MBC. S'il n'y a pas de train, les navettes scolaires seraient remplies et coûteraient plus cher.

La course scolaire entre Bière et Montricher se passe bien. Cette année, il y a deux bus et cela va mieux. Les MBC sont conscients du problème et font au mieux.

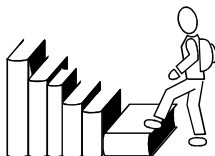
Cynthia Jotterand indique finalement que pour les enfants, il faut régler la place manquante à midi.

Murielle Pretlot Desoleil indique que dans d'autres établissements, il existe le principe de la journée continue, mais cela nécessiterait de nouvelles constructions.

Cédric Beaud rappelle qu'il n'y a pas de place actuellement pour les garder à midi à l'école. L'ASIABE a fait le choix, pour l'instant, de faire le retour de midi pour les élèves secondaires. Une autre option est d'avoir un restaurant avec un horaire continu, mais cela est compliqué puisqu'il n'y a pas de locaux, il faut donc construire et cela prend du temps. On ne peut pas aller plus vite. Ce d'autant plus qu'il y a une fusion de communes qui est en réflexion. L'autre option de secours pour les prochaines années serait d'installer des portacabines, c'est en réflexion. Concernant les temps « perdus » dans les trajets, Cédric Beaud comprend bien les points de vue des élèves, mais c'est le début de leur vie et de leur organisation.

Régis Sprutta rappelle que les temps de midi ont été harmonisés au mieux pour la pause de midi.

La présidente remercie les élèves de leur présence et leur prestation. Elle leur propose de rester ou de quitter la séance, comme bon leur semble, mais leur présence est la bienvenue.



Communications du bureau

La présidente mentionne le courrier reçu de Mme Cesla Amarelle concernant l'arrêté du tribunal fédéral sur les sorties scolaires et ouvre la discussion.

Cinthia Jotterand souhaite connaître le point de vue du côté de l'ASIABE. Cédric Beaud indique que les camps de ski 2020 ont été validés, mais le CODIR de l'ASIABE est en réflexion pour les voyages d'études et sorties 2020.

Murielle Pretlot Desoleil indique que des groupes de travail ont lieu au niveau du département et nous attendons des nouvelles.

François Goldenschue indique que ce sujet est encore en réflexion au CODIR.

La présidente présente la démission de Mesdames Sandra Dénéraz et Martine Marguerat. Madame Nele Dael Gille a été élue lors de la dernière assemblée de parents.

Commission budget

Séverine Dumuid fait la lecture du rapport de la commission budget du CET 2020. La discussion est ouverte.

La discussion est ouverte notamment sur l'existence des commissions actuelles. En effet, la commission Lift ne serait plus nécessaire mais à confirmer avec Jean-Michel Garcia, excusé ce soir.

Quant à la commission parascolaire, Marine Stäheli propose de réévaluer mais ne pense que cette commission va continuer, l'essentiel des réflexions a été mené. A reprendre lors d'une prochaine séance du CET.

Séverine Dumuid indique ensuite comment le calcul a été pris en compte pour évaluer les coûts des futures commissions : à savoir, 4 séances par année, 2h00 par séance comprenant 5 membres.

La présidente rappelle le rôle de la commission budget. Celle-ci permet l'implication des membres du CET à une réflexion sur la vie du conseil d'établissement.

Pour information : Le bal aura lieu est prévu le jeudi 27 juin 2019

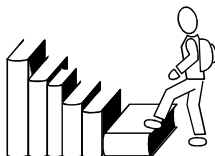
La discussion est close. Le budget est accepté tel que présenté à l'unanimité.

Assemblée des parents du 4 avril 2019

Sandra Dénéraz fait un retour de l'assemblée. Les 6 représentants des parents du CET étaient présents ainsi que 6 « nouveaux », soit 12 parents au total.

Les discussions portent toujours sur les transports, la sécurité, le harcèlement, les peurs de prendre les transports, la cantine.

Cinthia Jotterand indique qu'un sujet fait peur, c'est la zone grise sur le chemin de l'école. Il faut clarifier les responsabilités de chacun.



Murielle Pretlot Desoleil informe l'existence d'un schéma explicatif, créé par la DOP des responsabilités partagées (disponible sur le site www.vd.ch).

Cédric Beaud indique que l'ASIABE constate, de manière générale, l'incompréhension des parents quant à qui fait quoi selon que son enfant est élève ou enfant ou au parascolaire. Un flyer d'informations est en cours d'élaboration et prévu d'être adressé à tous les parents dans les lettres d'enclassement pour cette rentrée.

Cinthia Jotterand souhaite connaître les changements prévus avec la fusion. Aucun changement n'est prévu au scolaire.

Enfin, la nouvelle représentante des parents, Nele Dael Gille se présente, jeune maman de deux jeunes enfants et domiciliée à Reverolle, elle se réjouit de pouvoir continuer la discussion.

Communications de la directrice

Murielle Pretlot Desoleil prend la parole pour indiquer qu'il n'y a pas besoin d'experts pour les examens en 2019, tous les experts ont été trouvés par les enseignants.

Elle indique le fil rouge pour 2019-2020 qui sera le respect sous toutes ses formes (respect de soi, de l'autre, de l'environnement, du matériel, etc.).

Anne Fuchs, déléguée PSPS, complète l'information avec des enseignants qui seront mobilisés, y compris dans les petites classes et par site.

La directrice présente ensuite le Concept 360° développé par le SESAF et la DGEO, celui-ci vise à offrir les meilleures possibilités de développement, d'intégration et d'apprentissage en visant la performance scolaire et l'égalité des chances.

Tous les intervenants (implication des préscolaire, institutions, transporteurs...) seront impliqués. Un comité de pilotage est à mettre sur pied afin que ce concept soit mis en place dans 3 ans au plus tard.

Des mesures pour 2019-2020 sont prévues, soit l'ouverture d'une classe enfantine supplémentaire avec 16-20 élèves selon la superficie du local.

Un pot de périodes est prévu pour les assistantes d'aides à l'intégration pour les petites classes (1P-4P).

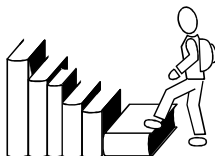
Une classe de développement secondaire est maintenue et une nouvelle classe à effectif réduit est prévue, avec des enseignants spécialisés.

Enfin, l'ouverture d'un *espace Oxygène*, projet pilote, pour les élèves 7P-11S à Apples, 32 périodes de la semaine seront dispensés par des enseignants pour analyser plus finement la problématique de l'élève.

Concept 360° : vous trouverez sous ce lien direct plus d'informations.

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/detail/communique/un-concept-360-pour-repondre-aux-besoins-de-tous-les-eleves-1552047903/>

Julianne Urfer aimerait en savoir plus sur l'enclassement pour la rentrée prochaine. Murielle Pretlot Desoleil indique l'ouverture d'une classe enfantine à Chaniaz.



Des soucis se posent également avec les élèves 5P-6P, un rééquilibrage est nécessaire qui permet d'ouvrir une classe de 5P, mais une fermeture d'une classe de 6P. Les futurs élèves de 2P devront être rééquilibrés sur Chaniaz.

Murielle Pretlot Desoleil est sensible à la pédagogie et se montre soucieuse de soigner ces transitions. Une communication aux parents sera faite, en principe, une semaine avant la fin de l'école pour préparer le changement.

Swen Balducci qu'en est-il des vœux des parents ? La directrice indique que chaque année, ceux-ci sont en nette augmentation. Il faut savoir que l'enclassement n'est pas arbitraire, nous faisons au mieux et ce n'est pas évident à chaque fois. Par exemple, 34 élèves à Pampigny, il est impossible de les mettre tous dans la même classe. Des élèves doivent donc être enclassés sur un autre site.

Martine Marguerat indique que nous faisons également attention à l'optimisation des ressources, notamment pour les élèves qui ont des besoins particuliers, c'est chaque année un défi. Nous prenons également en compte les recommandations pédagogiques des enseignants.

Communications de l'ASIABE

François Goldenschue indique que le conseil intercommunal est en train d'élaborer un nouveau règlement du personnel de l'ASIABE.

Quant au Parascolaire, il faut savoir que les communes paient environ 50 % et que le taux de remplissage est de 60 % sur le parascolaire. Un projet en cours est d'améliorer la visibilité de l'ASIABE.

Sécurité dans les transports scolaires

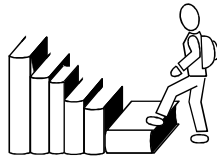
Cédric Beaud indique que la commission des transports scolaires s'est réunie lors d'une première table ronde, avec deux membres du CODIR, M. Dénéreaz et lui-même, M. Régis Sprutta, un mécanicien de train et un chef mécanicien et Mme la directrice, ceci sous l'impulsion du CET avec Mme Gomez, présidente pour discuter notamment des soucis constatés dans les gares.

Courant septembre prochain des actions de prévention avec les trains auront lieu. Ces actions de prévention vont dans le même sens que la prévention routière, c'est un travail en collaboration avec le mécanicien du train pour montrer aux jeunes un freinage d'urgence par exemple.

Régis Sprutta indique que la prévention doit démarrer pour les élèves de 7P-8P-9S, une sensibilisation des parents est également nécessaire. Une charte à signer par les élèves et les parents pourrait se faire.

Régis Sprutta indique que les mécaniciens prennent régulièrement des photos des mauvais comportements des élèves.

Ces actions de prévention auront lieu chaque année, à l'instar de la prévention routière, et des sanctions seront données. Lors des séances de parents ceux-ci seront également informés.



La présidente propose de créer une commission sous forme de groupe de travail pour réfléchir à une nouvelle charte des transports. Anne Cendan, Cinthia Jotterand et Séverine Dumuid se proposent, Sylvie Gomez participera aussi. Si des personnes excusées souhaitent se joindre à ce groupe, merci de prendre contact avec la présidente.

Enfin, Régis Sprutta sera présent lors des conférences des maîtres avec un collègue pour sensibiliser les enseignants et avoir ainsi le même discours.

Commission parascolaire

Il n'y a pas eu de séance.

Projet Lift

Rien n'est à signaler.

Communication du bureau

Sylvie Gomez revient sur la fermeture de l'établissement durant l'après-midi du jeudi 2 avril 2019. Un congé a été octroyé en urgence au nom du CET en accord avec les membres du bureau de ce dernier.

Murielle Pretlot Desoleil rappelle que c'est de la compétence du CET d'octroyer un congé pour la fermeture de l'établissement. Le Tour de Romandie du 2 avril dernier ayant été oublié par certaines communes, il a fallu agir vite. Cédric Beaud fait son mea culpa du CODIR. Seules quelques communes étaient touchées et personne n'a pensé aux conséquences pour les transports scolaires.

Divers

Cinthia Jotterand est interpellée par la soirée proposée par la gendarmerie sur l'utilisation des réseaux sociaux et le droit à l'image. Son fils ayant déjà eu l'animation en classe, elle ne comprenait pas l'intérêt que les élèves reviennent à la soirée. Murielle Pretlot Desoleil rappelle que cette soirée était facultative et informe que les élèves concernés par cette problématique ont été convoqués par la direction.

Martine Marguerat indique que c'est sa dernière séance, elle a pu voir l'évolution du CET. Un rythme de croisière a été trouvé, de nombreux sujets variés, tout comme les défis sont maintenant discutés. Elle tient à remercier les membres présents ainsi que la présidente pour son dynamisme, son engagement et souhaite une bonne suite à chacun.

La séance est levée à 21h20.

Prochaine séance : jeudi 26 septembre 2019 à 20h00 à la salle du Conseil communal à Apples.

Sylvie Gomez

A handwritten signature in blue ink that reads 'Sylvie Gomez'.

Présidente du Conseil d'établissement

Nathalie Leitos

A handwritten signature in blue ink that reads 'Nathalie Leitos'.

Secrétaire du CET